



Technologie et recherche pour le béton

Cours de perfectionnement pour centralistes béton

Introduction à la technologie du béton et à la norme béton SN EN 206



| | |
|------------------------|--|
| Cours n° : | 208204 |
| Date du cours : | 27 février 2020 |
| Objectifs du cours : | Approfondir les connaissances de technologie du béton. Renforcer le lien entre la pratique quotidienne de la profession, les exigences techniques et les exigences normatives |
| Lieu : | TFB Romandie SA, Route du Verney 20B, 1070 Puidoux |
| Intervenants : | Théodore Chappex, TFB Romandie SA Pascal Kronenberg, TFB Romandie SA Amélie Bazzoni, TFB Romandie SA |
| Prix : | CHF 550.- TTC Le prix du cours inclut la documentation du cours, les cafés, le repas de midi, mais pas les normes |
| Nombre de participants | max. 20 |
| Matériel à amener : | EPI (chaussures de sécurité, lunettes) -> démo en laboratoire Norme SN EN 206:2013 |

Programme de la journée (27.02.2020)

| Horaire | Cours | |
|-----------------|---|----------|
| 7 :30 – 8 :00 | Accueil des participants | |
| 08 :00 – 08 :30 | Introduction <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la journée • Aspects généraux du béton • Importance d'un béton de qualité • Introduction à la norme SN EN 206 | pk |
| 08 :30 – 9 :30 | Le béton et ses constituants <ul style="list-style-type: none"> • Ciment • Granulats • Adjuvants et additions • Eau | tc |
| 9 :30 – 10 :30 | La classification du béton selon SN EN 206 – béton à propriétés spécifiées <ul style="list-style-type: none"> • Description des différentes sortes de béton, classification • Classes de résistances • Classes de consistance • Classes d'exposition | ab |
| 10 :30 – 10 :45 | Pause | |
| 10 :45 – 11 :45 | Le contrôle de la production en centrale <ul style="list-style-type: none"> • Essais initiaux • Essais sur béton frais/durci • Fréquences d'essai • Entretien de la centrale / contrôle du matériel • Contrôle et évaluation de la conformité | pk |
| 11 :45 – 13 :30 | Pause de midi | |
| 13 :30 – 14 :00 | Transport du béton | pk |
| 14 :00 – 15 :00 | Introduction à la formulation et à la production <ul style="list-style-type: none"> • Consistance et besoin en eau • Influence des granulats sur le béton • Eau/Adjuvants • Gâchage du béton | tc |
| 15h00 – 15 :30 | Exercice <ul style="list-style-type: none"> • Formulation d'un béton | tc/ab |
| 15 :30– 15 :45 | Pause | |
| 15 :45 – 16 :30 | Labo <ul style="list-style-type: none"> • Démonstration d'un essai sur béton frais avec réalisation d'éprouvettes • Discussion des résultats | pk/fv/as |
| 16 :30 – 16 :45 | Conclusion, questions, discussion | |

Vous pouvez vous inscrire au cours soit via notre site internet (<https://www.bauundwissen.ch/fr/Accueil.html#>), soit par le biais du formulaire ci-joint.

Délai d'inscription : 15 février 2020

Inscription au cours de perfectionnement pour centraliste béton

Cours n° 208204

du 27 février 2020

Vos données personnelles Monsieur Madame

Nom

Prénom

Date de naissance

Profession

Adresse de correspondance

Nom d'entreprise

Rue / case postale

CP Lieu

Téléphone / mobile

E-mail d'entreprise

Adresse de facturation (si différente de l'adresse de correspondance)

Nom d'entreprise

Dép. / centre de coûts (CC)

Rue / case postale

CP lieu

Adresse privée

Rue

CP lieu

Mobile

E-mail privé

Inscription (jusqu'au 15 février 2020)

Je confirme mon inscription définitive au cours de perfectionnement pour centraliste béton et confirme la véracité des informations transmises dans ce formulaire. Je certifie avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente (voir au dos).

Frais du cours: CHF 550.– (incl. 7.7% TVA)

Lieu, Date:

Signature d'entreprise:

Signature du candidat:

Par mail à: formation@tfb.ch

Par poste à: TFB Romandie SA
Rte du Verney 20B, 1070 Puidoux

Remarques:

Termes et conditions générales de vente

Inscription

La demande d'inscription doit être transmise obligatoirement par écrit. La demande doit être dûment remplie et retournée par poste, fax ou courriel avant la date limite d'inscription.

Délai de paiement

Les frais de formation doivent être versés dans leur totalité au plus tard 10 jours avant le début du cours.

Annulation d'inscription / frais d'annulation

Une annulation de l'inscription pour des motifs valables doit être transmise par courriel à notre secrétariat.

Pour une demande d'annulation transmise de 2 à 14 jours avant le début du cours un remboursement de 45% sera accordé.

Aucun remboursement ne sera accordé pour une demande d'annulation transmise moins de 2 jours avant le début du cours.